

**ANNEXE 1 – SIGNALLEMENT DE FAITS CONSTITUTIFS D’INFRACCIONS PENALES  
COMMIS OU CONSTATES EN MILIEU SCOLAIRE OU AUX ABORDS IMMEDIATS  
AU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**

- A adresser en cas d’urgence au parquet des mineurs : [mineurs.pr.tj-valence@justice.fr](mailto:mineurs.pr.tj-valence@justice.fr)
- ☞ doublé d’un appel au parquet des mineurs : 04-69-30-03-50 ( suivre les indications du répondeur)  
Si urgence le week-end : 06 87 06 64 71
- ☞ Courrier (original) à : Parquet des Mineurs – Substitut des mineurs  
Tribunal Judiciaire, 2 place Simone Veil BP - 26021 Valence Cedex

**Copie systématique :**

- IA-DASEN pour les établissements de l’Education Nationale : [ce.dsden26-cabinet@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-cabinet@ac-grenoble.fr)
- IA-DASEN et Directeur diocésain pour les établissements privés sous contrat : [dec26@ddc26.fr](mailto:dec26@ddc26.fr)
- DRAF pour les établissements agricoles : [srfd.draf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:srfd.draf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)
- Préfet du département : [pref-cabinet@drome.gouv.fr](mailto:pref-cabinet@drome.gouv.fr) ; [pref-radicalisation@drome.gouv.fr](mailto:pref-radicalisation@drome.gouv.fr) ;  
[pref-defense-protection-civile@drome.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@drome.gouv.fr)

**Date : 16/10/2023**

Etablissement scolaire : LYCEE TRIBOULET

COMMUNE : ROMANS SUR ISERE

Nom et qualité du signalant : GRESELLE Anne-Sophie, proviseure

Portable : 06 45 35 21 10

N° de téléphone professionnel : 04 75 72 82 23

Mail : [anne-sophie.greselle@ac-grenoble.fr](mailto:anne-sophie.greselle@ac-grenoble.fr)

**NATURE DES FAITS :**

**Cliquez les cases ou surlignez la nature du ou des fait(s)**

- violences physiques  acte ou propos à caractère raciste  
 complicité de violences :  vol ou tentative de vol  
 « happy slapping » : (scène de violence filmée)  détention d’armes ou objet dangereux  
 infractions sexuelles (viol, agression sexuelle)  infractions relatives aux stupéfiants  
 extorsion (racket) ou vol avec violences, menaces  intrusion dans l’établissement scolaire  
 harcèlement  dégradation grave  
 atteinte aux principes de la laïcité, apologie du terrorisme  autre (à préciser) attitude provocatrice, sexiste

**AUTEUR(S) PRESUME(S) :**

(Renseigner les coordonnées en lettres capitales)

NOM : FOFANA

Prénom : MOHAMMED

Date et lieu de naissance : 02/02/2007

Représentants légaux : Mineur isolé confié à MICHEL Nicolas, chef de service ASSOCIATION PLURIELS

Père :

Adresse : 10 rue du 4 septembre 26 100 ROMANS SUR ISERE

N° de téléphone personnel : 04 75 90 88 07 / 04 75 82 15 40 Portable : 06 99 35 97 80

Avisé de ce signalement  oui

non au moment de la rédaction. Le signalement a été demandé par le cabinet de la rectrice ce mercredi 18/10 après-midi

Si scolarisé dans l’établissement, date d’entrée et classe actuelle : DISPOSITIF MLDS depuis le 01/09/2023

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Représentants légaux :

Père :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

Portable :

Avisé de ce signalement  oui  
 non

Mère :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

Portable

Avisé de ce signalement  oui  
 non

Si scolarisé dans l’établissement, date d’entrée et classe actuelle :

**VICTIME(S) :**  
**(Renseigner les coordonnées en lettres capitales)**

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

**Représentants légaux**

Père :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

Portable :

Avisé de ce signalement  oui

non

Mère :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

Portable

Avisé de ce signalement  oui

non

Si scolarisé dans l'établissement, date d'entrée et classe actuelle :

Prise en charge médicale (médecin, pompier, SAMU) :

Si plainte déjà déposée, date et service enquêteur :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

**Représentants légaux**

Père :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

Portable :

Avisé de ce signalement  oui

non

Mère :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

Portable

Avisé de ce signalement  oui

non

Si scolarisé dans l'établissement, date d'entrée et classe actuelle :

Prise en charge médicale (médecin, pompier, SAMU) :

Si plainte déjà déposée, date et service enquêteur :

**SUITES INTERNES A L'ETABLISSEMENT**

- MESURES DISCIPLINAIRES :  oui      nature de la mesure : Mesure conservatoire avant conseil de discipline
- non
- FAIT ETABLISSEMENT signalé au rectorat (Application-climat scolaire) :  oui  non
  
- MESURE DE REPARATION A L'INTERNE en lien avec les partenaires de l'établissement scolaire :  
Si oui indiquer les modalités :

## Exposé des faits

Date : 16 et 17/10/2023

Heure : journée

Lieu précis : salle de classe

### Description :

Ce lundi 16 octobre, alors que l'enseignante coordonnatrice intervient devant le groupe de MLDS à 10h et reprend avec eux les événements du vendredi 13 octobre, Mohammed interrompra l'enseignante pour lui demander pourquoi elle disait que c'était un acte terroriste. Pour lui, il ne s'agissait pas d'un acte terroriste, le jeune devait avoir un problème avec le professeur.

Malgré les éclairages de sa professeure qui s'appuyait sur des éléments avérés de l'enquête, Mohammed maintiendra son désaccord sur le fait qu'il s'agisse d'un acte islamiste : il répondra même qu' « on dit Allah Akbar » pour tout.

Sur la question du symbole et de ce que représente l'attaque d'un professeur, Mohammed restera campé sur ses positions. Mohammed a ensuite dévié la conversation sur les violences policières, la mort de George Floyd ou Nahel en insistant sur le fait que les médias n'en parlaient pas beaucoup, que pour les professeurs morts, c'était davantage diffusé, que depuis le début de l'année 8 jeunes étaient morts à cause de la police. A la question de la professeure sur l'origine de telle source, Mohammed répondra qu'il s'informe beaucoup. Il affirmera que pour lui bavure policière ou assassinat terroriste, c'est la même chose.

La professeure précisera que Mohammed a monopolisé la parole, dans la défiance et la revendication.

Le lendemain, mardi 17 octobre, Mohammed refusera le contrôle visuel de son sac. C'est l'intervention de la CPE qui le convaincra de s'exécuter.

Ce même jour, durant le cours de français, Mohammed interpellera rudement et à plusieurs reprises sa professeure au sujet des résultats de son évaluation. Alors qu'elle lui répondra qu'elle ne peut lui répondre à lui seul sans cesse et que la correction va débuter, il dira « J'ai le droit de revendiquer et vous devez m'écouter. Vous me manquez de respect » Malgré les tentatives de la professeure de le mettre au travail, Mohammed restera campé dans une posture de reproches. Devant l'attitude de sa professeure de l'ignorer pour s'occuper des autres élèves, Mohammed a repris la discussion et à la demande de l'enseignante de lui donner son nom de famille, il a répondu « vous pouvez faire ce que vous voulez, alerter tout le monde, raconter des rumeurs à mon sujet, j'irai moi-même expliquer votre attitude à la direction »

A ce moment là, l'enseignante a sollicité l'aide d'un collègue présent ( collègue homme) qui a pris Mohammed 5 minutes avec lui : Mohammed est revenu en cours plus calme.

Ce même après-midi, en classe avec le groupe et l'enseignante coordonnatrice, alors qu'il était question d'aborder la recherche de stage, les dispositions à prendre, dans l'attitude, le comportement, la tenue vestimentaire, Mohammed dira « si je dois demander un stage, j'irai en qamis »

**Observations :**

service médicosocial de l'établissement scolaire informé

Coordonnées du professionnel :

Préciser les démarches en cours (ex : information préoccupante ou autre écrit de protection de l'enfance) :

services hors Education nationale :

- conseil départemental (CMS, ASE)
- PJJ
- services mandatés (Sauvegarde, ANEF)

ASSOCIATION PLURIELS Mme CELLETTE, éducatrice de Mohammed

Préciser les mesures en cours :

- Mesure conservatoire jusqu'au conseil de discipline du 15 novembre
- Rdv pris avec les éducateurs le 7 novembre